

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ D'AUMOND**  
**Procès-verbal 6 novembre 2019**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mercredi 6 novembre 2019, à compter de 19 h et à laquelle étaient présents :

M. Barry Ardis  
M. Mario Langevin  
M. Denis Charron

Mme Ariane Guilbault  
M. Robert Piché  
Mme Anne Lévesque

Absences :

Sous la présidence de M. le Maire Alphée Moreau. Assiste à la rencontre, Mme Julie Cardinal, directrice générale à titre de secrétaire d'assemblée.

**1. Ouverture de l'assemblée**

**1.1 Vérification du quorum**

**2019-11-A4042      Ouverture de l'assemblée**

Il est proposé par le conseiller Denis Charron, et il est résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19 h 00.

Adoptée.

**2019-11-A4043      Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Robert Piché, et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

---

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance**

- 1.1 Vérification du quorum ;
- 1.2 Ouverture de l'assemblée par le maire ;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour ;

**2. Adoption du procès-verbal de la séance antérieure**

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2019 ;
- 2.2 Dépôt des états comparatifs ;

**3. Comptes payables**

- 3.1 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer (octobre 2019) ;

4. **Incendie et sécurité publique**
  - 4.1 Embauche de pompiers volontaires ;
  - 4.2 Entente pour centre substitut ;
  - 4.3 Sécurité civile – Demande d’aide financière – Volet 3 ;
  - 4.4 Ministère de la Sécurité publique – Formations ;
5. **Voirie**
  - 5.1 Programme d’aide à la voirie locale ;
  - 5.2 Municipalité de Grand-Remous – Entente chemins Festival et Sénéchal ;
6. **Loisirs et culture**
  - 6.1 Noël des enfants – Autorisation ;
7. **Hygiène du milieu et Environnement**
8. **Urbanisme, Développement et Industrie**
  - 8.1 Adoption – Règlement numéro 2019-03 modifiant le règlement de zonage 160 de la municipalité d’Aumond visant l’ajout d’usage F4 dans les zones F104 – F116 et F117 ;
  - 8.2 AREV – Nomination de représentants ;
9. **Administration**
  - 9.1 CHGA – Proposition publicitaire « Clé en mains » ;
  - 9.2 Création du comité de pilotage PFM-MADA ;
  - 9.3 Adoption de l’énoncé de politique familiale ;
  - 9.4 Adoption du plan d’action PFM-MADA ;
  - 9.5 Création du comité de suivi PFM-MADA ;
  - 9.6 Programme de soutien à la démarche MADA – Volet 2 – Participation à la demande de soutien financier ;
  - 9.7 Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) – Volet 1 – Projets d’infrastructures à vocation municipale et communautaire ;
  - 9.8 Dépôt de la liste des personnes endettées et mandat aux avocats pour la perception conformément à l’article 1022 du Code municipal ;
  - 9.9 Mandat vérificateur externe ;
  - 9.10 Riam – Adoption des prévisions budgétaires 2020 ;
  - 9.11 MRCVG – Entente entre certaines municipalités – Lancement en commun d’un appel d’offres pour adjuger un contrat de services professionnels et techniques et de soutien continu du réseau informatique ;
  - 9.12 Ville de Gracefield – Campagne de financement – Clinique santé Haute-Gatineau ;
  - 9.13 Optimiste – District Ouest du Québec – Demande de commandite ;
  - 9.14 Comité Embellissement Cimetière Aumond – Demande d’aide financière ;
  - 9.15 Aménagement du sous-sol – Ouverture des soumissions ;
10. **Varia**
11. **Maire et conseillers/conseillères**
  - 11.1 Dépôt des intérêts pécuniaires ;
12. **Correspondance**
13. **Période de questions**
14. **Levée de l’assemblée**

Adoptée.

2. **Adoption des procès-verbaux**

**2019-11-A4044**      **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2019**

Il est proposé par la conseillère Ariane Guilbault, et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2019, tel que rédigé.

Adoptée.

**2019-11-A4045**      **Dépôt des états comparatifs**

Il est proposé par le conseiller Mario Langevin et il est résolu à l'unanimité, d'accepter tels que déposés en respect avec l'article 176.4 du Code municipal du Québec (R.R.Q., c C-27.1) les états comparatifs au 30 septembre 2019.

Adoptée.

3. **Comptes payables**

**2019-11-A4046**      **Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer**

CONSIDÉRANT que les listes des déboursés au 31 octobre 2019 totalisent 243 453.66 \$ et se détaillent comme suit :

Comptes à payer : 195 972.90 \$  
Comptes payés :    29 212.48 \$  
Salaires :            18 268.28 \$

Chèque ou prélèvement annulé : Aucun

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Ariane Guilbault et résolu unanimement par tous les conseillers et conseillères d'approuver, tel que déposées, les listes des déboursés.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

\_\_\_\_\_  
Julie Cardinal  
Directrice générale

4. **Incendie et sécurité publique**

**2019-11-A4047**      **Embauche de pompiers volontaires**

Il est proposé par le conseiller Robert Piché et résolu à l'unanimité d'embaucher Messieurs Mathieu Morin et Robert Boucher, à titre de pompier volontaire de la brigade incendie d'Aumond, effectif à compter du 1er novembre 2019 et qu'il s'engage à suivre la formation pompier 1.

Il est également résolu de l'informer que cet engagement est conditionnel à l'obtention d'une copie de son certificat médical.

Adoptée.

**2019-11-A4048**

**Entente pour centre substitut**

CONSIDÉRANT que nous désirons prévoir un endroit comme substitut en tant que centre de coordination municipal et centre d'hébergement temporaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Charron et il est résolu unanimement, d'autoriser la directrice générale Julie Cardinal et le maire Alphée Moreau à signer toute entente avec la Municipalité de Grand-Remous ou toute autre municipalité voisine comme centres substitués.

Adoptée

**2019-11-A4049**

**Sécurité civile – Demande d'aide financière - Volet 3**

Il est proposé par la conseillère Ariane Gulbault et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité d'Aumond présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 30 000 \$, dans le cadre du **Volet 3** du programme *Soutien des actions de préparation aux sinistres* et s'engage à en respecter toutes les conditions sans exception, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente pour en faire partie intégrante;

**CONFIRME** que la **contribution** municipale sera d'une valeur **d'au moins 30 000 \$**; pour un projet qui **totalise un investissement global** de 60 000 \$ en sécurité civile;

**AUTORISE** la directrice générale Julie Cardinal à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière, et atteste que les tous les renseignements annexes et engagements qu'il contient sont exacts et,

**ATTESTE** avoir déjà complété et transmis l'outil d'autodiagnostic municipal fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et,

**S'ENGAGE** à ce que les actions décrites au formulaire et à ses annexes soient réalisées, au plus tard, le 1<sup>er</sup> octobre 2020, ainsi qu'à conserver, pour une période d'au moins trois ans, tous les documents requis pour une reddition de compte à l'Agence sur demande.

Adoptée

**2019-11-A4050**

**Ministère de la Sécurité publique – Formations**

Il est proposé par le conseiller Barry Ardis et il est résolu à l'unanimité d'autoriser le maire Alphée Moreau et la directrice générale à s'inscrire aux formations offertes par le Ministère de la Sécurité Publique le 12 novembre prochain à Gatineau. Les frais s'y rapportant seront remboursés.

Adoptée.

## 5. Voirie

### 2019-11-A4051

#### Programme d'aide à la voirie locale

ATTENDU QUE la Municipalité d'Aumond a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de le conseiller Denis Charron, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Aumond approuve les dépenses d'un montant de 55 352.91 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée.

#### Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

\_\_\_\_\_  
Julie Cardinal  
Directrice générale

### 2019-11-A4052

#### Municipalité de Grand-Remous – Entente chemins Festival et Sénéchal

Il est proposé par le conseiller Robert Piché, et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le maire M. Alphée Moreau ainsi que la Directrice générale Julie Cardinal à signer l'entente avec la Municipalité de Grand-Remous, concernant le déneigement de parties des chemins Festival et Sénéchal sur une distance de 1.3 km pour un montant de 3 750.73\$/kilomètre avec une majoration de 2% pour la saison 2019-2020.

Adoptée.

#### Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

\_\_\_\_\_  
Julie Cardinal  
Directrice générale

## 6. Loisirs et culture

**2019-11-A4053**

**Noël des enfants – Autorisation**

CONSIDÉRANT que nous désirons organiser un Noël des enfants le 7 décembre 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Ariane Guilbault et il est résolu unanimement, d'autoriser la tenue de cet événement et d'allouer un budget de 20 \$ par enfant à même le budget de loisirs de la municipalité pour l'achat de cadeaux pour les enfants.

Adoptée

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

\_\_\_\_\_  
Julie Cardinal  
Directrice générale

**7. Hygiène du milieu et Environnement**

**8. Urbanisme, Développement et Industrie**

**2019-11-A4054**

**Adoption – Règlement numéro 2019-03 modifiant le règlement de zonage 160 de la municipalité d'Aumond visant l'ajout d'usage F4 dans les zones F104 – F116 et F117**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ D'AUMOND

**Règlement numéro 2019-03**

**Règlement numéro 2019-03 modifiant le règlement de zonage 160 de la municipalité d'Aumond visant l'ajout d'usage F4 dans les zones F104 – F116 et F117**

- ATTENDU QUE la municipalité d'Aumond est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;
- ATTENDU QUE le Conseil municipal a adopté le règlement de zonage 160 ;
- ATTENDU QUE le Conseil municipal peut modifier son Règlement de zonage en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., ch. A-19.1) ;
- ATTENDU QUE le Conseil municipal est d'avis que l'usage F4 doit être ajouté dans les zones F104 – F116 et F117 ;
- ATTENDU QU' un avis de motion a dûment été donné lors de la séance du 2 octobre 2019 ;
- ATTENDU QU' une séance de consultation publique sera tenue le 6 novembre 2019;

ATTENDU QU' une copie du présent projet de règlement a également été remise à tous les membres du conseil deux (2) jours juridiques avant la présente séance ;

ATTENDU QUE les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu ;

ATTENDU QU' en cours de séance, l'objet du règlement et sa portée ont été mentionnés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Charron, et il est résolu d'adopter le règlement numéro 2019-03 modifiant le règlement 160 comme suit :

#### **Article 1 – Préambule**

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

#### **Article 2 – Ajout d'usage**

L'usage F4 est ajouté aux usages permis dans les zones F104 – F116 et F117.

#### **Article 3 – Définition de l'usage F4**

La définition de l'usage F4 est inscrite à l'article 2.3.4.6.4 du règlement numéro 160, règlement de zonage de la municipalité d'Aumond.

#### **Article 4 – Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

---

Alphée Moreau  
Maire

---

Julie Cardinal  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

#### **2019-11-A4055**

#### **AREV – Nomination de représentants**

Il est proposé par le conseiller Robert Piché et il est résolu à l'unanimité, de nommer madame la conseillère Anne Lévesque ainsi que monsieur le maire Alphée Moreau comme représentants de la municipalité sur le comité de l'AREV.

Adoptée.

### **9. Administration**

#### **2019-11-A4056**

#### **CHGA – Proposition publicitaire « Clé en mains » - 2020**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit parfois faire appel aux services de la radio communautaire CHGA pour informer sa population et ses contribuables vivant dans la région (fermeture de chemin pour travaux, événement spécial, assemblée publique) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Langevin et résolu unanimement, que la municipalité accepte la proposition « Clé en main » au montant de 1550.00 \$ avant taxes plus la carte de membre de la radio CHGA-FM dans le but d'être plus présent auprès de ses citoyens et citoyennes.

Adoptée.

### Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

**2019-11-A4057**

### **Création du comité de pilotage PFM-MADA**

Considérant la volonté de la municipalité d'Aumond d'élaborer une politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînés (MADA) pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aînés de son territoire;

Considérant que la municipalité d'Aumond est en période d'élaboration de sa politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés;

Considérant que le cheminement de la PFM et du MADA nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi;

Considérant que la mise en place d'un comité est fondamentale au cheminement de la politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés;

Considérant que la PFM et le MADA sont une manière de penser et d'agir qui concerne les champs d'intervention d'une municipalité;

Il est proposé par le conseiller Mario Langevin et résolu unanimement que la municipalité d'Aumond procède à la création d'un comité de pilotage PFM-MADA sous la responsabilité de l' élu responsable de questions familiales et aînées (RQFA).

Le comité de pilotage PFM-MADA aura pour mandat :

- D'assurer l'élaboration de la PFM :
  - En étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
  - En recommandant des projets porteurs des préoccupations «famille» et «aînés».
- De proposer un projet de politique familial, un plan d'action pour la famille fusionnée à un plan d'action pour les aînés afférent à la politique aînés de la MRCVG et les budgets nécessaires au conseil municipal;
- D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action :
  - En exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
  - En priorisant les éléments du plan d'action;
  - En favorisant l'implication des directions de services dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la politique familiale et des aînés;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM-MADA;
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la PFM-MADA;



- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité / MRC à intégrer le principe «penser et agir famille-aînés»;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

Les membres constituant ce comité de pilotage PFM-MADA ainsi que la représentation qu'ils y offrent selon leur emploi présent ou passé, leur implication dans la communauté profitable à ce comité ou encore la connaissance de leur milieu et des enjeux de la famille ou des aînés sont:

- M. Alphée Moreau (Maire et RQFA)
- M<sup>me</sup> Pierrette Lemire (représentante pour les aînés, activité physique)
- M<sup>me</sup> Marie-Ève Tessier (représentante de la famille)
- M<sup>me</sup> Dorothy St-Marseille (représentante pour les aînés)
- M. Maurice Piché (représentant pour les aînés, Club d'âge d'or)
- M. Mario Danis (Chargé de projet PFM-MADA MRC Vallée-de-la-Gatineau)

Adoptée.

#### **2019-11-A4058**

#### **Adoption de l'énoncé de politique familiale**

Considérant le désir de la municipalité d'Aumond d'offrir une qualité de vie toujours grandissante à ses familles;

Considérant le financement reçu du ministère de la Famille pour l'élaboration d'une politique de la famille;

Considérant le travail qui a été réalisé par les membres du comité de pilotage PFM-MADA de la municipalité d'Aumond et qui a été présenté au conseil municipal;

Il est proposé par la conseillère Anne Lévesque et résolu unanimement que la municipalité d'Aumond adopte le document cadre de politique de la famille tel que présenté par le comité de pilotage PFM-MADA.

Adoptée.

#### **2019-11-A4059**

#### **Adoption du plan d'action PFM-MADA**

Considérant le désir de la municipalité d'Aumond d'offrir une qualité de vie toujours grandissante à ses familles et ses aînés et de favoriser un vieillissement actif de ces derniers;

Considérant le financement reçu du ministère de la Famille pour l'élaboration d'un plan d'action en faveur des familles afférent à la politique de la famille (PFM) de la municipalité d'Aumond;

Considérant le financement reçu du Secrétariat aux aînés pour l'élaboration d'un plan d'action en faveur des aînés afférent à la politique des aînés (MADA) de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

Considérant le travail qui a été réalisé par les membres du comité de pilotage PFM-MADA de la municipalité d'Aumond et qui a été présenté au conseil municipal;

Il est proposé par le conseiller Robert Piché et résolu unanimement que la municipalité d'Aumond adopte le plan d'action PFM-MADA tel que présenté par le comité de pilotage PFM-MADA.

Adoptée.

#### **2019-11-A4060**

#### **Création du comité de suivi PFM-MADA**

Considérant que la municipalité d'Aumond s'est dotée d'une politique et d'un plan d'action en faveur des familles;

Considérant que la municipalité d'Aumond s'est dotée d'un plan d'action en faveur des aînés afférent à la politique des aînés de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

Considérant la fusion de ces deux plans d'action en un seul document;

Considérant que ce plan d'action doit être suivi par un comité nommé par le conseil municipal pour s'assurer que les actions qui y sont prévues se concrétisent;

Considérant l'importance de préparer en continu le prochain plan d'action;

Il est proposé par la conseillère Anne Lévesque et résolu unanimement ;

**QUE** la municipalité d'Aumond procède à la création d'un comité de suivi PFM-MADA sous la responsabilité de l'élu responsable des questions familles et aînés de la municipalité.

Le comité aura pour mandat de:

- Suivre et soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre afin d'assurer la continuité et la pérennité du plan d'action;
- Permettre la circulation de l'information périodiquement sur l'état d'avancement des mesures;
- Évaluer la réussite des initiatives en cours en fonction des indicateurs de réussite identifiés;
- Réviser et ajuster les actions si nécessaire;
- Formuler des recommandations sur la poursuite d'actions ou la suggestion de nouvelles en vue du prochain plan d'action en étant à l'écoute des besoins et attentes de la population;
- Permettre le partenariat et la représentativité de toute notre communauté par l'implication d'organismes communautaires, associations ou club, le milieu de la santé, les services municipaux, le milieu des affaires, etc.;
- Assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la démarche PFM-MADA.

- Assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la famille ou les aînés;
- Jouer un rôle consultatif et de vigilance de par son expertise
- Sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et aînés dans tout le processus décisionnel, et ce quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel);

**QUE** ce comité soit constitué de :

- M. Alphée Moreau (Maire et RQFA)
- M<sup>me</sup> Pierrette Lemire (représentante pour les aînés, activité physique)
- M<sup>me</sup> Marie-Ève Tessier (représentante de la famille)
- M<sup>me</sup> Dorothy St-Marseille (représentante pour les aînés)
- M. Maurice Piché (représentant pour les aînés, Club d'âge d'or)
- La future coordination MADA de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau issue du programme de soutien et à la mise en œuvre des plans d'action MADA (Volet 2)

*Sur invitation*

- M. Mario Danis, Agent de liaison à la Table de développement social Vallée-de-la-Gatineau, responsable du comité «Municipalisation du développement social»

Adoptée.

**2019-11-A4061**

**Programme de soutien à la démarche MADA – Volet 2 – Participation à la demande de soutien financier**

Considérant que la municipalité d'Aumond a été accrédité MADA suite à la réalisation d'un plan d'action en faveur des aînés afférent à la politique des aînés de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

Considérant la volonté de la municipalité d'Aumond de pouvoir mettre en œuvre les divers éléments que contient son plan d'action en faveur des aînés;

Considérant la charge que peut représenter cette mise en œuvre pour une petite municipalité et la MRC;

Il est proposé par le conseiller Barry Ardis et il est résolu unanimement :

Que la municipalité d'Aumond accepte de participer à la démarche de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau visant à se doter d'une ressource de coordination à la mise en œuvre et au suivi des plans d'actions MADA sur son territoire tel que défini dans le volet 2 du Programme de soutien à la démarche MADA.

Les principaux mandats de cette ressource seraient alors :

Coordination et soutien

- Coordonner la mise en œuvre et le suivi du plan d'action MADA de l'organisme;

- Soutenir les municipalités participantes dans la mise en œuvre et le suivi des plans d'action MADA;
- Accompagner les comités de mise en œuvre et de suivi des municipalités participantes;
- Appuyer les responsables administratifs de l'organisme et des municipalités participantes dans leurs démarches auprès des instances gouvernementales afin de mettre en œuvre les plans d'action MADA;
- Établir des mécanismes de suivi et d'évaluation de l'atteinte d'objectifs afin de favoriser la mise en œuvre et le suivi des plans d'action MADA.

#### Concertation et mobilisation

- Assurer la concertation entre les responsables administratifs MADA sur le territoire de l'organisme;
- Développer le réseautage entre les élus responsables des questions « aînés » sur le territoire de l'organisme;
- Développer des partenariats avec les organismes du milieu pour favoriser la mise en œuvre des plans d'action MADA, dont les tables de concertation locales et régionales;
- Identifier les obstacles à la réalisation des plans d'action MADA et identifier des pistes de solution en concertation avec les acteurs concernés;
- Collaborer à l'organisation des rencontres régionales MADA.
- Faire la promotion de la démarche MADA, de ses programmes gouvernementaux associés, des rencontres régionales ainsi que des journées thématiques MADA auprès des municipalités participantes.

Les travaux seront réalisés sous la coordination de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau avec l'étroite collaboration de la Table de développement social Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée.

**2019-11-A4062**

#### **Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) – Volet 1 – Projets d'infrastructures à vocation municipale et communautaire**

CONSIDÉRANT QUE nous désirons soumettre une demande d'aide financière, il est proposé par le conseiller Mario Langevin, et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande dans le Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) – Volet 1 – Projets d'infrastructures à vocation municipale et communautaire ;

QUE le Canton a pris connaissance du Guide du programme RÉCIM et s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à lui ;

QUE le Canton s'engage, s'il obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée ;

QUE le Canton assumera tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associés à son projet s'il obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts ;

QUE le conseil désigne Julie Cardinal, directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée.

**2019-11-A4063**

**Dépôt de la liste des personnes endettées et mandat aux avocats pour la perception conformément à l'article 1022 du Code municipal**

CONFORMÉMENT à l'article 1022 du Code municipal, la directrice générale procède au dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes, droits de mutation et autres créances, qui en date du 31 octobre s'élève à 272 828.77 \$ et se détaille comme suit :

Montants à recevoir 2019 :	203 682.73 \$
Années antérieures :	49 351.55 \$
Intérêts courus :	19 794.49 \$

CONSIDÉRANT que cet état doit être soumis et approuvé par le conseil ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mandater l'avocat de la municipalité à procéder dans les dossiers des contribuables n'ayant pas pris d'entente de paiement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Barry Ardis et résolu unanimement par tous les conseillers présents :

D'APPROUVER la liste des personnes endettées déposée par la directrice générale ;

DE MANDATER l'avocat de la municipalité pour la perception dans les dossiers des contribuables que la directrice générale lui transmettra en temps jugé opportun.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Adoptée.

**2019-11-A4064**

**Mandat vérificateur externe**

ATTENDU QU'en vertu des dispositions du Code municipal, le Conseil municipal doit procéder à la nomination d'un vérificateur externe;

ATTENDU QU'il y a lieu de reconduire, pour l'exercice financier 2019, le mandat de la firme qui a procédé à la vérification de l'exercice précédent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Piché et résolu à l'unanimité des conseillers de confier le mandat de vérification externe pour l'exercice financier 2019 à Langevin Grondin CPA Inc.

Adoptée

**2019-11-A4065**

**Riam – Adoption des prévisions budgétaires 2020**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance des documents présentant les prévisions budgétaires détaillées pour l'exercice financier 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit adopter le budget 2020 de la Régie intermunicipal de Maniwaki Haute-Gatineau;

CONSIDÉRANT Qu'à l'article 603 du Code municipal du Québec, la RIAM doit dresser son budget à chaque année pour le prochain exercice financier et le transmet pour adoption, à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence;

CONSIDÉRANT QU'elle indique en même temps à chaque municipalité une estimation de sa contribution financière pour le prochain exercice.

CONSIDÉRANT QUE le budget doit être adopté par au moins les deux tiers des municipalités. S'il a été ainsi adopté avant le 1er janvier, il entre en vigueur à cette date. S'il n'a pas été adopté à cette date, il entre en vigueur 15 jours après son adoption par au moins les deux tiers des municipalités;

DE CE FAIT ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Robert Piché, et résolu à l'unanimité des membres présents que le budget 2020 déposé par la RIAM soit adopté pour un montant de 687 829\$

Adoptée.

**2019-11-A4066**

**MRCVG – Entente entre certaines municipalités – Lancement en commun d'un appel d'offres pour adjuger un contrat de services professionnels et techniques et de soutien continu du réseau informatique**

CONSIDÉRANT QUE nous ne souhaitons pas poursuivre l'entente d'hébergement du serveur ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire faire l'acquisition d'un serveur qui sera installé directement dans nos locaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Langevin et résolu à l'unanimité de se retirer de l'entente avec la MRCVG et de ne pas participer au lancement en commun d'un appel d'offres.

Adoptée

**2019-11-A4067**

**Ville de Gracefield – Campagne de financement – Clinique santé Haute-Gatineau**

Il est proposé par la conseillère Ariane Guilbault, et il est unanimement résolu d'autoriser une participation financière de 200.00\$ pour la Clinique Santé Haute Gatineau considérant que 66 patients sont d'Aumond.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

**2019-11-A4068**

**Optimiste District Ouest du Québec – Demande de commandite**

Il est proposé par le conseiller Denis Charron, résolu unanimement par tous les conseillers présents d'autoriser une commandite de 100.00 \$ pour les optimistes du District Ouest du Québec pour 2019-2020.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

**2019-11-A4069**

**Comité Embellissement Cimetière Aumond – Demande d'aide financière**

Il est proposé par la conseillère Ariane Gulbault, résolu unanimement par tous les conseillers présents d'autoriser une contribution de 150.00 \$ pour l'achat de fleurs annuelles.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

**2019-11-A4070**

**Aménagement du sous-sol – Ouverture des soumissions**

CONSIDÉRANT qu'à l'ouverture des soumissions le 4 septembre 2019, un seul soumissionnaire, Les Constructions Langevin et Frères a déposé une soumission pour l'aménagement du sous-sol de l'hôtel de ville ;

CONSIDÉRANT que le montant soumis est supérieur au montant estimé avant soumission ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Piché, et résolu à l'unanimité de rejeter la soumission.

Adoptée.

10. **Varia**

11. **Maire et conseillers**

**Note au procès-verbal**

**Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires du maire et des conseillers**

La directrice générale procède au dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des élus, tel que requis par les articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums soit:

Monsieur Alphée Moreau, maire  
Monsieur Barry Ardis, conseiller siège no. 1  
Madame Ariane Guilbault, conseillère siège no. 2  
Monsieur Mario Langevin, conseiller siège no. 3  
Monsieur Robert Piché, conseiller siège no. 4  
Monsieur Denis Charron, conseiller siège no. 5  
Madame Anne Lévesque, conseiller siège no. 6

12. **Correspondance**

13. **Période de questions**

14. **Levée de l'assemblée**

**2019-11-A4071**

**Levée de l'assemblée**

Il est proposé par le conseiller Mario Langevin, et il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la présente séance, à 19 h 32.

Adoptée.

---

Alphée Moreau  
Maire

---

Julie Cardinal  
Directrice générale